

22 déc 2023 -20:41

Appartient à [Conseil des ministres du 22 décembre 2023](#)

Dispositions relatives à l'aide juridique de deuxième ligne

Sur proposition du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à l'aide juridique de deuxième ligne qui exécute le projet de loi portant dispositions diverses en matière civile et judiciaire.

Les modifications proposées dans le projet de loi se concentrent sur le renforcement du contrôle de la qualité des nominations et des dossiers soumis et leur suivi par les Bureaux d'aide juridique (BAJ), et le calcul des coûts liés à l'organisation de ces BAJ.

Les principales modifications sont les suivantes :

- la valeur du point servant de base pour l'indemnisation accordée aux avocats à la suite de leurs prestations dans le cadre de l'aide juridique de deuxième ligne est fixée à 90,36 euros et sujette à une indexation annuelle
- la possibilité est prévue de procéder à un deuxième moment de paiement si les crédits initiaux le permettent
- les modalités du contrôle interne par les BAJ, de l'audit et de tout contrôle supplémentaire par le ministre sont clarifiées
- il est précisé quelles informations le rapport annuel relatif au fonctionnement, à l'organisation et à l'évolution de l'aide juridique de deuxième ligne doit contenir et à qui il doit être transmis, à savoir le ministre de la Justice, le ministre des Finances, le ministre du Budget et le Parlement
- il est précisé que les coûts de maintenance et de gestion du Registre de l'aide juridique de deuxième ligne sont inclus dans les frais liés à l'organisation des BAJ

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 20 décembre 1999 contenant les modalités d'exécution relatives à l'indemnisation accordée aux avocats dans le cadre de l'aide juridique de deuxième ligne et relatif au subside pour les frais liés à l'organisation des bureaux d'aide juridique

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la
Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustice.be

Julien Vandenborre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be